

Territoire

La Commission scolaire des Premières-Seigneuries comprend les arrondissements de Beauport et de Charlesbourg et une partie de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles (Lac-Saint-Charles) de la Ville de Québec ainsi que les municipalités des municipalités régionales de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans. À ce territoire s'ajoutent certaines municipalités de la MRC de La Jacques-Cartier (Lac-Beauport, les Cantons-Unis de Stoneham-et-Tewkesbury, Sainte-Brigitte-de-Laval, Lac-Delage et Lac-Croche).

- > 26 066 élèves
- > 37 écoles primaires
- > 8 écoles secondaires
- > 3 écoles spécialisées
- > 3 centres de formation générale des adultes
- > 3 centres de formation professionnelle

Un employeur important de son territoire

Personnel régulier à temps plein : 2 304 personnes
Personnel régulier à temps partiel : 931 personnes
Personnel occasionnel : 1 376 personnes

Notre mission

Assurer la qualité des services éducatifs offerts sur le territoire et contribuer au développement de la région.

Nos valeurs

- > Compétence
- > Responsabilité
- > Équité
- > Rigueur
- > Respect
- > Transparence

Nous vous invitons à consulter la version complète de ce document sur notre site Internet, au www.csdps.qc.ca.

Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



643, avenue du Cénacle . Québec, Québec . G1E 1B3
418.666.4666 . www.csdps.qc.ca



Plan stratégique 2007 - 2011



LE SECONDAIRE PUBLIC
LA BONNE ÉCOLE

Réussir
ensemble
AVEC L'ÉLÈVE AU CŒUR
DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Madame,
Monsieur,

C'est avec fierté et conviction que nous déposons cette synthèse du plan stratégique 2007-2011 pour la Commission scolaire, fruit d'une démarche concertée à laquelle ont collaboré des membres du personnel, des parents, des élèves et des partenaires.

La réussite des élèves de nos écoles et de nos centres, particulièrement celle des garçons, est bien évidemment au cœur de notre plan stratégique. Toutes nos interventions seront étroitement en lien avec la réussite et le développement du plein potentiel des jeunes et des adultes qui fréquentent nos établissements.

Des actions bien précises sont également étalées sur les quatre prochaines années pour **faire briller le dynamisme de nos écoles et de nos centres**. Les constats de décroissance démographique de notre clientèle et la concurrence de l'école privée nous obligent à rendre nos milieux de vie toujours plus stimulants, toujours plus attrayants, et à brandir bien haut les projets, les réalisations et les couleurs qui nous distinguent.

En outre, le renouvellement du personnel, la mise en œuvre de dossiers majeurs, dont le nouveau pédagogique, ainsi que notre contribution au développement régional représentent des défis de taille. Ce plan stratégique propose des actions pour les relever.

L'adhésion et le soutien de tous, personnel, parents, élèves et partenaires, sont nécessaires pour concrétiser cette vision commune de l'avenir, de notre avenir.

Le conseil des commissaires et la Direction générale

Vision 2011

En 2011, nos élèves réussissent mieux et nos interventions s'adaptent à leurs besoins en constante évolution. Tous et chacun, nous sommes des acteurs engagés dans l'atteinte de ces résultats.

Orientation 1

Favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves

Objectif 1.1 Assurer l'action collective et concertée des établissements de la Commission scolaire.

Axes d'intervention

- > Réussite des garçons
- > Taux de réussite aux épreuves ministérielles
- > Taux de sortie avec diplôme en 5^e secondaire
- > Qualité de la langue française
- > Mesures d'encadrement et de socialisation des élèves
- > Mesures de soutien et d'intégration des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- > Contribution du service de garde à la réussite éducative
- > Implication des parents et des organismes du milieu en soutien à la réussite
- > Croissance des effectifs en formation de base (formation générale des adultes)
- > Promotion de la formation professionnelle auprès des élèves du secondaire

Objectif 1.2 Soutenir et valoriser le développement et l'innovation pédagogiques dans nos établissements.

Axes d'intervention

- > Développement de pratiques et d'outils pédagogiques
- > Mise en place des nouveaux programmes de formation
- > Développement de l'autonomie professionnelle des enseignants en gestion de classe
- > Développement du réseautage pédagogique
- > Mise en œuvre du Plan directeur des technologies de l'information et des communications
- > Développement de la zone intranet du site Internet de la Commission scolaire

Objectif 1.3 Offrir des parcours de formation et des services répondant aux besoins de nos élèves.

Axes d'intervention

- > Suivi et adaptation des structures d'accueil au 1^{er} cycle du secondaire au regard des exigences du renouveau pédagogique
- > Mise en place des nouveaux parcours au 2^e cycle du secondaire
- > Développement de la formation en concomitance
- > Amélioration des passerelles entre la formation générale des jeunes, la formation professionnelle et la formation générale des adultes
- > Définition d'un modèle d'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage propre à la Commission scolaire
- > Mise en place de mesures de soutien aux élèves en difficulté aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle
- > Rehaussement du niveau de formation du personnel dans les services de garde
- > Soutien à l'établissement de partenariats avec des organismes du milieu pour favoriser la réussite

Objectif 1.4 Soutenir le développement de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes.

Axes d'intervention

- > Implantation du nouveau curriculum à la formation générale des adultes
- > Mise en place de mesures d'encadrement adaptées à la clientèle jeune (20 ans et moins) en formation générale des adultes
- > Renouvellement des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA)
- > Consolidation des programmes actuels
- > Veille et développement de nouveaux programmes
- > Établissement de collaborations avec les partenaires du milieu et les entreprises pour la bonification de l'offre de service
- > Diversification des services offerts
- > Développement des passerelles DEP-DEC (Diplôme d'études professionnelles – Diplôme d'études collégiales)
- > Mise en place de la nouvelle structure organisationnelle en formation générale des adultes

Orientation 2

Faire de nos écoles et de nos centres, des milieux de vie plus attrayants et stimulants

Objectif 2.1 Promouvoir l'école publique.

Axes d'intervention

- > Promotion de la mise en place de projets particuliers sans sélection d'élèves et du déploiement de « couleurs particulières » dans les classes régulières
- > Déploiement de stratégies de communication ciblées pour favoriser la rétention des élèves au secteur public
- > Mise en place d'un programme d'entretien et d'embellissement du parc immobilier et des infrastructures (intérieures et extérieures) des établissements, coordonné par la Commission scolaire et réalisé en collaboration avec les établissements

Objectif 2.2 Assurer une gestion mobilisante de notre personnel.

Axes d'intervention

- > Mise en œuvre du Programme d'insertion et d'intégration professionnelles
- > Élaboration et mise en œuvre d'une stratégie de gestion de la relève
- > Mise en place d'un programme de reconnaissance des employés
- > Suivi constant des processus de supervision pour toutes les catégories de personnel
- > Soutien au développement professionnel pour toutes les catégories de personnel
- > Analyse de la situation et des besoins du personnel des services de garde et, le cas échéant, mise en place d'un programme de soutien spécifique
- > Réalisation de projets rassembleurs à l'intention du personnel
- > Mise en place de mesures de conciliation travail-famille pour le personnel

Objectif 2.3 Soutenir l'émergence d'une culture globale de la santé et de l'environnement.

Axes d'intervention

- > Promotion de la santé et de l'activité physique et sociale dans les établissements et les services de la Commission scolaire
- > Élaboration d'une politique alimentaire à la Commission scolaire
- > Soutien à la mise en place de mesures vertes (récupération, recyclage)
- > Développement de partenariats avec des organismes du milieu dans le domaine de l'environnement, du sport et de la santé

